

CHARTRE DU LICENCIE « Entraîneurs » - Saison 2026-2027



Je soussigné(e)

M'engage pour la saison 2026/ 2027 à :

Respecter la charte sportive du CSSA, dont les points principaux sont :

- Être assidu(e) aux entraînements et aux matchs et prévoir un remplaçant en cas d'absence, dans tous les cas prévenir le (a)président(e) et le directeur sportif en cas d'annulation de la séance
- Être présents au moins 10mn avant le début de l'entraînement et respecter les horaires de début et fin d'entraînement
- L'entraîneur devra tenir une feuille de présence (on doit connaître le nom de toutes les personnes présentes dans la salle pendant les séances d'entraînements) et s'assurer que les autorisations de sortie pour les mineurs par leur propres moyens, sont bien valides.
- Organiser une réunion avec les parents et la direction sportive en début de saison, pour définir les rôles de chacun, avant, pendant et après le match : points à aborder (communication, co-voiturage, OTM, fair-play, goûter)
- Transmettre le calendrier des matchs dès réception aux parents, toute dérogation ou forfait devra avoir eu l'aval de la correspondante du club et du directeur sportif en cas de forfait.
- Les licences ne seront validées que contre leur paiement ou la mise en place d'échéances de paiement, l'entraîneur devra s'assurer que son joueur est en règle avec le club.
- Respecter l'adversaire et les arbitres. Les fautes techniques avec amende seront prises en charge par le coach ou le joueur fautif.
- Suivre sa liste de brûlage (communiquer la liste aux équipes concernées par la liste) et faire le nécessaire en cas de changement pour éviter l'amende, celle-ci sera à la charge de l'entraîneur.
- Avoir l'esprit d'équipe et l'esprit Club
- Respecter le matériel mis à disposition en s'assurant de son bon rangement dans le local à ballons
- Me rendre disponible pour participer à la vie sportive du Club
- Participer aux manifestations du Club et communiquer les informations concernant la vie du club aux joueurs et à leurs parents.
- Définir en début de saison, un référent d'équipe, parents pour les jeunes ou joueurs pour les séniors, cette personne assurera le lien entre les dirigeants et l'équipe.

Fait à

Le.....

Signature de l'entraîneur

Signature du/de la président(e)